

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 25 juin 2020 à Châteaulin

Présents :

Hubert BOURGINE, Michel COAT, Stefano DE BLASIO (Président), Rémy LE GUERNIC, Sabine NAMIK, Aurélie NEDELEC, Julien NICOL, Pierre OLIER, Renan THEPAUT.

Assistaient à la réunion :

Hélène HUON, Christophe LAGADEC.

Excusés :

Jean-François AMIRY, Philippe DOLOU, Alain LABAT, Jonathan LE GOFF, Aurélie MERDI, Emmanuel PALUD, Marie-Claude PENNEC, Karine PERCHOC, Michel TALARMAIN.

En préambule de cette réunion, le Président souhaite la bienvenue aux membres présents après cette longue période de confinement et bien qu'il y ait des absents, des décisions sont néanmoins à prendre. Il ouvre l'ordre du jour.

1. Point synthétique sur la fin de saison et préparation de la saison 2020/2021

Rémy prend la parole pour la Commission Sportive : la saison s'est terminée sans aller à son terme. A l'instar des autres instances fédérales et régionales, la saison 2020/2021 repartira avec les résultats de la phase 1 de cette saison. L'engagement des équipes a été lancé auprès des clubs. Selon Rémy, un certain nombre de suppression d'équipes est à prévoir. Il est évoqué le cas du nouveau club de Plogonnec qui démarrerait la saison avec un effectif de classement supérieur au niveau départemental. Bien que ce nouveau club accepte les règles d'un démarrage au plus bas niveau comme les règlements le prévoit, il sera posé la question à tous les clubs en Assemblée Générale pour connaître leur avis sur une intégration au niveau supérieur. Ce serait avec l'accord de tous les clubs et bien sûr s'il y a des poules incomplètes.

Julien fait le point pour la Commission Jeunes : les mêmes dispositions que le championnat seniors seront appliquées pour le championnat jeunes. Sinon, RAS.

2. Avis du Comité sur les tarifs 2020/2021

Le bureau avait acté le gel des tarifs pour la nouvelle saison. Les tarifs des différentes instances ont été envoyés par mail aux clubs avec les documents de fin de saison en raison du report de notre Assemblée Générale.

3. Geste financier du Comité du Finistère envers les clubs

La Fédération et la Ligue de Bretagne appliquent une réduction sur les engagements de leurs championnats respectifs. Un geste financier de la part du Comité représenterait une diminution de recettes pour les 438 équipes engagées dans nos championnats seniors et jeunes à hauteur de 5000,00 € selon le Président. Cela aurait une répercussion sur les projets du Comité.

Le bureau a décidé d'appliquer néanmoins la même règle sur le coût d'engagement, soit une réduction de 15,00 € sur l'engagement d'une équipe senior, de 3,50 € sur l'engagement d'une équipe jeunes et de 20,60 € sur l'engagement d'une équipe en Trophée Team Filles ; cette réduction sera applicable sur la saison 2020/2021.

Le Président demande le vote à main levée au Comité Directeur. La mesure est entérinée à l'unanimité des membres présents : 9 votes pour, 0 contre, aucune abstention.

De plus, une remise de 75,00 € de la Fédération sera appliquée à tous les clubs pour la saison à venir.

La question sur l'augmentation de 0,20 € sur les tarifs des licences promo des juniors à vétérans par la Ligue est posée par Julien. Renan lui répond qu'il s'agit d'un ajustement avec les tarifs fédéraux.

4. Adoption du règlement intérieur du Comité

Une proposition de règlement intérieur, conforme à nos statuts et émanant de la Fédération est soumise à l'approbation du Comité Directeur. Certains articles ont été modifiés ou supprimés pour les adapter à notre fonctionnement. Après débat, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des membres présents.

5. *Projet sur le prochain mandat*

Deux membres souhaitent arrêter leur fonction, Michel COAT et Marie-Claude PENNEC, un membre est dans l'incertitude de repartir. Michel en explique les raisons. Le Président le remercie pour son engagement durant toutes ces années, surtout avec des dossiers qui demandaient beaucoup d'investissement.

Le Président annonce l'arrivée d'au moins trois nouveaux membres, Yvon PERHIRIN, Laurent KERAUDREN et Jean-Charles THEPAUT, et peut-être deux autres. Il dit vouloir réfléchir au sein du bureau pour le prochain mandat à l'organisation du Comité et les actions à mener sur le territoire avec la Ligue de Bretagne.

Il souhaite que chaque membre prenne sa part aux niveaux de la gestion des dossiers dans l'entraide mutuelle et avec les salariés et que chacun et chacune y trouve son compte. Il se dit confiant.

6. *Situation particulière du déplacement de l'Assemblée Générale*

L'Assemblée Générale ayant été déplacée au 12 septembre prochain, le Président propose de la coupler avec la réunion générale de rentrée afin d'éviter des déplacements. Les sujets statutaires, à savoir les élections des membres du Comité Directeur et du Président, la présentation et le vote des comptes ainsi que le rapport moral du Président seront évoqués en début de séance, puis laisseront place aux questions et positionnements des équipes. Rémy estime qu'une heure et demi est nécessaire pour discuter des groupes et demande à ce que l'heure de début de l'AG soit avancée. Elle débutera donc à 8 h 30 au lieu de 9 h 00.

7. *Sujets divers évoqués*

○ Organisation de nos Assemblées Générales en septembre

En lien avec ce dernier point, la Ligue de Bretagne et la Fédération, notamment de la CAGID (Commission d'Aide et de Gestion des Instances Déconcentrées) souhaitent que pour la prochaine Assemblée Générale du Comité apparaissent le compte de résultat et le bilan de la saison 2019/2020 et le prévisionnel de la prochaine saison 2020/2021 pur rester en conformité avec les statuts en vigueur. Le Président est d'accord sur le fond, mais un délai est demandé.

○ Assurances du Comité

Un point a été fait sur nos différents contrats d'assurance. Le Comité disposait de deux contrats, un chez ALLIANZ et un auprès de LUXIOR. Ce dernier concernait un local de stockage du matériel qui n'est plus opérationnel. Encouragé par la Fédération dont l'assureur est désormais la MAIF, ces deux contrats ont été résiliés au profit de cette dernière avec une économie non négligeable.

○ Point technique

Christophe signale qu'il est actuellement présent sur un stage de reprise de 3 jours en collaboration avec Nicolas SUAUDEAU de la Ligue de Bretagne qui regroupe 9 joueurs et joueuses. Ce stage sera reconduit la semaine prochaine. A noter que 5 finistériens seront suivis dans le cadre hebdomadaire du C.S.T. L'organisation du C.L.E (Centre Labellisé d'Entraînement) de la zone nord est bouclée, celui de la zone sud reste encore à définir car le rajout d'une 2^{ème} séance positionnée sur Quimper pose souci. Enfin, un stage C.L.E. est proposé avec des horaires adaptés, soit en matinée, soit dans l'après-midi ; à ce jour peu de participants.

○ Calendrier sportif de la saison et soumissions des compétitions

Michel fait un point sur le calendrier. A ce jour, toutes les compétitions sont positionnées en dehors des dates de Challenge. Les soumissions aux compétitions ont été envoyées aux clubs ; ceux qui devaient organiser des compétitions qui ont été annulées seront prioritaires s'ils veulent en garder l'organisation. Un débat s'engage sur la concentration de la première phase et l'absence de possibilité de décaler cette fin de première phase fin janvier au lieu de fin décembre. Un courrier de demande dans ce sens adressé à la Fédération de la part du Comité est évoqué. Enfin, Michel souhaite que le Comité Directeur valide le calendrier, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Pour conclure sur ce point, l'organisation du Critérium Fédéral du tour de N2 seniors est également évoqué car les clubs semblent de plus en plus réticents à s'engager dans la gestion de ce type d'évènements.

Aucune autre question diverse n'étant posée, Le Président clôt les débats à 21 h 07.

Le Secrétaire de Séance,
Hélène HUON



Le Président du Comité,
Stefano DE BLASIO

